

DAX, le 11 juillet 2013

Le Président
de la Communauté d'Agglomération
du Grand Dax

à

**Association Française pour le
Développement Des Véloroutes
et Voies Vertes (AF3V)**
M. et Mme LATASTE Jean-François
Délégation des Landes
C/O Association Place au Vélo Marsan
11 Rue Alain Michèle
40000 MONT DE MARSAN

Affaire suivie par Valérie KERBIRIOU : 05 58 35 90 50

Objet : traversée cycliste du Grand Dax
(votre courrier du 18 avril 2013)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'élaboration de son plan de déplacements urbains, volet déplacements du schéma de cohérence territoriale, le Grand Dax a inscrit dans son programme d'actions la création d'un schéma cyclable à l'échelle de son territoire, maillé et sécurisé.

Une cartographie d'intention a été réalisée, comportant notamment les bandes et pistes cyclables existantes, et les itinéraires structurants à réaliser.

Le maillage sera conforté au fil des futurs aménagements de voirie, et des études seront menées pour définir les modalités techniques et financières du schéma cyclable.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT,



Jean-Marie ABADIE.